PROJET PEDAGOGIQUE

(2021/2022)

A.L.P. P.E.V.

(ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE)

DU GROUPE SCOLAIRE Paul Emile VICTOR

RUE DE LA CLAU

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

DE LA MAIRIE DE

GIGEAN

MATERNEL ET ELEMENTAIRE

Contacts téléphoniques : 06.74.79.33.34 //04.67.53.77.19

Table des matières :

TRONC COMMUN.....4 à 9

A.L.P Paul Emile Victor 9

Organisateur.....9

Lieu 9

Jours et heures d'ouvertures : 9

Public accueilli : 9

Équipe d'animation : 10

OBJECTIFS DU PROJET EDUCATIF 11

LE FONCTIONNEMENT 11

L'ACCUEIL DU MATIN 11

LE TEMPS MERIDIEN : 12

L'ACCUEIL DU SOIR.....13

LIEN AVEC L'ECOLE.....14

LES PARENTS.....14

LIEN AVEC LES PARTENAIRES EXTERIEURS 14

SANITAIRE ET SECURITE 15

Objectifs du projet 15

Les moyens 16

Les activités 16

Le temps méridien 16

L'EVALUATION.....18

Les projets d'animation : 20

ANNEXE : Nouveau fonctionnement lié à la crise sanitaire (CODID 19) ...dernière page

TRONC COMMUN

Afin d'agir aux côtés des parents, de l'école, et permettre aux enfants de GIGEAN de bénéficier de temps de loisirs visant leur épanouissement, la commune a mis en place des structures de loisirs afin d'accueillir les enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires. Ces structures font partie intégrante du service Enfance Jeunesse.

Le souci de donner plus de lisibilité à l'action des structures de loisirs qui œuvrent ensemble sur le territoire communal, a semblé essentiel aux équipes de direction.

Nous avons donc réfléchi ensemble à l'élaboration d'un tronc commun à notre démarche pédagogique. Ce travail vise à servir de repères, à favoriser une meilleure cohérence sur les fonctionnements des différentes structures et à encourager la transversalité. Il donne sens à nos actions, permet à chacun de se sentir plus à l'aise quel que soit le lieu et l'espace/temps de son intervention.

Ce travail n'est pas exhaustif et pourra être actualisé au fur et à mesure de notre réflexion.
Il sera partagé avec les équipes d'animation.

Rôles/missions et fonctions

Le directeur :

Gestion pédagogique

« Les directeurs ont souhaité travailler ensemble à la rédaction d'outils communs pour mener l'évaluation. »

- Le directeur est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre le projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de la commune. Il met en place, épaulé par l'adjoint de direction, des temps de réflexion, afin d'impliquer et construire avec l'équipe d'animation le projet suivant les différentes orientations choisies.

- Il est garant du suivi du projet pédagogique, de la mise en place des projets d'animation. Il accompagne individuellement les animateurs et les aide à réfléchir sur la réalisation de leur projet, sur la menée des activités.

- Le directeur a un rôle formateur. Il soutient les animateurs dans leurs demandes, les oriente vers des formations adaptées à leur besoin, en fonction de leur observation.

- Il peut être à l'initiative de réunions thématiques, d'échanges, qui mobilisent l'ensemble des animateurs des différentes structures. Ces temps sont propices au partage des savoirs, au questionnement sur notre fonctionnement, notre pratique.

- Il rencontre régulièrement ses animateurs dans le cadre d'entretien individuel ou collectif.

- Il met en place les réunions nécessaires au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.

- Il rédige les comptes rendus en direction de son équipe, des responsables de service.

- Le directeur accueille, informe, favorise la relation avec les parents

- Il encadre les stagiaires, est garant du suivi et de leur évaluation.

- Il assure la coordination, avec les responsables du service, (transmission d'information, suivi des problématiques), les autres partenaires municipaux (école, association, accueil de loisirs, service technique…)

- Il vérifie le bon fonctionnement des équipements et met en place une organisation, un suivi du matériel pédagogique et sportif

- Avec son équipe, Il évalue le projet et rédige les bilans.

Gestion administrative & budgétaire

- Le directeur vérifie tous les dossiers des enfants accueillis, consigne les informations essentielles nécessaires à l'organisation et à un meilleur suivi de l'enfant.

- Il élabore un budget prévisionnel, et est garant du suivi des dépenses. Il assure la liaison (bons de commandes) avec le service financier.

- Il contrôle et rend compte des états de présence des enfants sur les différents temps d'accueil (réel de fin de mois) ; assure une liaison continue avec les agents administratifs du service.

- Il fait le lien avec le service concerné sur les heures du personnel, les absences, les congés.

- Quotidiennement, il gère les commandes de repas et effectue la liaison avec le personnel de restauration

Réglementation et sécurité

- Le directeur est garant des règles d'hygiène et de sécurité
- Il tient à jour les pharmacies, le cahier de suivi, et désigne un responsable sanitaire. Les soins sont autorisés aux seuls titulaires du PSC1.
- Il se tient informé et informe son équipe sur la réglementation en vigueur.
- Il met en place les procédures de sécurité (alerte incendie, PPMS)
- Il fait le relais sur les demandes de travaux

L'animateur :

Auprès des enfants

- Il doit assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants.
- L'animateur met tout en œuvre pour que l'enfant se sente en sécurité.
- Il est disponible, attentif, à l'écoute de ses besoins. Il instaure un climat de confiance.
- Il adopte, une attitude, un comportement, un langage, adaptés à l'âge de l'enfant.
- Il est juste, a les mêmes règles pour tous et les sanctions se veulent éducatives, adaptées.
- Il est un repère pour l'enfant. Ses paroles sont en cohérence avec ses actes
- Il veille au respect de chacun (à proscrire les moqueries, la stigmatisation.)
- Il respecte l'intimité de chaque enfant.
- Il n'est pas dans le jugement
- Il accompagne l'enfant afin d'éveiller sa curiosité, de l'aider à construire sa personnalité

Animer les différents temps d'accueil

- L'animateur veille à proposer différents temps d'activités à l'enfant, afin qu'il puisse développer ses potentialités. Il est attentif aux capacités de l'enfant.

- Il Donne à l'enfant l'envie de participer.

- Il l'encourage, le valorise

- Il Favorise son autonomie, sa créativité, sa curiosité

- L'animateur veille à proposer des temps avec différentes approches qui favorisent le jeu, l'activité

Durant les activités, les animateurs utilisent différents positionnements pédagogiques, à savoir :

« Faire jouer » c'est l'animateur qui propose un jeu, une activité nouvelle. Il prépare, organise. L'activité favorise la transmission de savoir-faire, de règles.

« Jouer avec » il partage le jeu proposé par l'enfant, il accompagne l'enfant et l'aide à progresser. Il fait attention à faire participer tous les enfants du groupe. Il respecte l'équilibre du jeu, veille à la sécurité de chacun.

« Donner à jouer » l'animateur met en place des espaces d'animations, avec du matériel, des jeux à disposition qui vont donner envie à l'enfant… faciliter le jeu. Il permet l'établissement de relations chaleureuses, conviviales.

Il intervient sur l'environnement, les conditions de l'activité, pas sur l'activité propre.

« Laisser jouer » l'enfant s'occupe seul. L'animateur permet à l'enfant de jouer de façon libre. L'enfant peut tout simplement se reposer, rêver, réfléchir, discuter…etc.
L'animateur assure la surveillance**.**

Quel que soit la situation de jeu, l'animateur est garant de la sécurité de l'enfant.

Auprès de l'équipe

- L'animateur participe aux réunions en étant impliqué. Il s'investit et mène un travail de réflexion.
- Il donne son avis sur l'organisation.
- Il est à l'écoute des autres membres de l'équipe
- Il respecte chacun ainsi que leur travail (rangement, déplacement de réalisations d'un autre animateur, n'utilise pas le matériel préparé par autrui…)
- L'entraide, la coopération font partie du fonctionnement de l'équipe et chacun partage ses compétences.
- Il s'auto évalue et évalue son action.

Chacun est maillon de l'équipe et tous tendent vers les mêmes objectifs.

Auprès des parents, des partenaires

- Il est accueillant, rassurant. Son attitude est le reflet de l'accueil.
- Il sait informer et relayer l'information à sa direction. Il se réfère à sa direction avant toute communication sur le comportement de l'enfant
- Il est à l'écoute des familles et construit une relation de confiance.

Un règlement mettant en place les règles de vie collective de l'équipe d'animation, sera établi au sein des structures avec l'ensemble des animateurs, et annexé à ce travail de réflexion.

Handicap

L'Accueil d'un enfant en situation de handicap est au cœur de notre réflexion, de nos pratiques quotidiennes en ALP, comme en ALE.

Favoriser le « vivre ensemble »

Les parents d'enfant en situation de handicap souhaitent comme tous parents, que leur enfant accède à des structures de socialisation, des activités de loisirs dans un environnement adapté à ses possibilités et où il se sent bien, en sécurité.

Accueillir la demande des parents :

- Echanger, mettre en place un dialogue qui rassure, répondre aux inquiétudes des parents.

Par ce dialogue, recueillir des éléments de connaissances de l'enfant : ses besoins spécifiques, ses possibilités, ses envies, les contre-indications…
Il s'agit de construire un partage d'informations qui favorise l'accompagnement de l'enfant au sein de l'accueil de loisirs.

Un travail d'équipe

- Une sensibilisation, une concertation de l'ensemble de l'équipe pour mettre en place un fonctionnement qui favorise l'épanouissement de l'enfant, son bien- être. (Construire un projet d'accueil)

- les activités proposées, les situations de jeux seront adaptées à ses capacités de manière à ce que l'enfant prenne place, trouve du plaisir, développe une autonomie. L'animateur est attentif à son rythme.

- Chacun est un repère pour l'enfant. Les difficultés rencontrées par l'animateur doivent être parlées, travaillées en équipe. Il n'y a pas un référent de l'enfant, pour ne pas enfermer l'enfant dans une dualité qui serait contraire à son intégration et pourrait sembler laisser l'animateur seul dans sa démarche d'accompagnement. Toutefois, un animateur peut être plus référent de moments (repas, sieste…), de situations.

L'observation, la connaissance d'éléments qui facilitent l'adaptation de l'enfant, le sécurise doit nous permettre d'adapter nos réponses.

- Expliquer aux autres enfants la différence
- Favoriser dans tous les temps l'entraide, la coopération entre les enfants
- Les partenaires
- Rassurer les enfants, être à l'écoute de leur questionnement, discuter avec eux

Lien avec la famille, les partenaires

- Associer les parents à l'accueil de leur enfant.

- Prévoir des outils de communication avec la famille, et instaurer un dialogue régulier.
- Lorsque l'enfant a également un suivi, un accueil spécialisé (exemple SESSAD…), avec l'accord des parents, pouvoir créer un lien avec l'équipe d'accueil spécialisé, un échange.

L'accueil de loisir

Définition d'un Accueil de Loisirs

L'accueil collectif de mineur (ACM) est un accueil de loisir. Sa capacité d'accueil est de 7 à 300 enfants. Il se veut éducatif et se caractérise par une fréquentation régulière des mineurs inscrits auquel il offre une diversité d'activités organisées. l'A.L.P. est déclaré auprès de de la D.D.C.S. (Direction Départemental de la Cohésion Sociale) de Montpellier et un numéro de récépissé de déclaration lui est attribué.
Ce document atteste de l'autorisation d'un accueil collectif recevant des mineurs.

Les Accueils de Loisirs doivent respecter le cadre de la réglementation relative à la protection des mineurs (code de l'action sociale et des familles).

Le caractère éducatif s'apprécie sur la mise en œuvre par une équipe d'animation d'un projet pédagogique sur une durée déterminée. Ce projet se décline notamment en activités ayant un lien entre elles et présentant un caractère de continuité dans le temps. Il permet d'identifier les axes vers lesquelles nous voulons tendre afin de pouvoir accompagner l'enfant dans son développement.

A.L.P Paul Emile Victor

Organisateur

La Mairie de GIGEAN est l'organisateur. Le Service enfance et jeunesse gère la réception des dossiers et les enregistre sur le logiciel avant de les transmettre à la direction de la structure

Lieu

GROUPE SCOLAIRE PAUL EMILE VICTOR RUE DE LA CLAU 34770 GIGEAN

Jours et heures d'ouvertures :

Tous les jours scolaires (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 7h20 à 8h20 (accueil matin), entre 12h00 et 13h50 (temps méridien) ainsi que le soir de16H30 à 18h30 (accueil soir).

L'A.L.P. a une capacité maximum de 60 enfants pour les moins de 6 ans et de 112 enfants pour les 6-13 ans (déclaration faite auprès de la D.D.C.S. de Montpellier)

Public accueilli :

L'Accueil de Loisirs Périscolaire de l'école Paul Émile VICTOR accueille les enfants de maternelle de : 3 ans à 6 ans et les enfants d'élémentaires de : 6ans à 12 ans.
L'inscription est effective uniquement lorsque le dossier de l'enfant scolarisé est complet : fiche sanitaire et fiche d'inscription.
Pièces à fournir et à remettre au Service Enfance Et Jeunesse :

- Fiche de santé remplie et signée.
- Photocopie de l'assurance responsabilité civile.
- Photocopie du carnet de santé (vaccinations).
- Photocopie de l'attestation CAF.

Un règlement intérieur concernant les modalités d'inscription est remis aux familles lors du retrait des dossiers.

Équipe d'animation :

L'équipe pédagogique est constituée :

D'une directrice titulaire du BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport).

D'une directrice adjointe titulaire du BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) également directrice en A.L.E primaire.

Onze animateurs dont trois A.T.S.E.M. (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelle) ayant le B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animation) ou le C.A.P. petite enfance. Hormis les A.T.S.E.M, tous animateurs interviennent soit en A.L.E maternel soit en A.L.E élémentaire. De ce fait cela permet une bonne connaissance des enfants, et permet aussi aux enfants d'avoir une reconnaissance de leurs animateurs.

Deux agents de restauration ont la gestion quotidienne des repas (réception, mise en chauffe, service, hygiène et mise en place des couverts). Le personnel a été formé à la réglementation et aux normes d'hygiènes et les directrices s'assurent du bon fonctionnement.

Un intervenant (tennis de table) et un intervenant Tennis sont présents tous les lundis et mardis, pour le 1er et le jeudi et vendredi pour le deuxième et propose aux enfants de maternelle et d'élémentaire une initiation au tennis de table. Cela leurs permet d'avoir une première approche de ce sport et approfondir leurs apprentissages au fur et à mesure des années.

Depuis début 2018 le service enfance et jeunesse a enrichi son personnel d'une référente pour les enfants à besoins spécifiques. Ses interventions sont appréciées à la fois dans les ALP comme dans les ALE (Accueil de Loisirs Extrascolaire).

Elle a pour rôle :

- d'aider les équipes, les familles à préparer les modalités de l'accueil de leur enfant,
- de développer les stratégies d'accompagnement de l'enfant,
- de construire avec son appui une relation partenariale avec les autres intervenants éducatifs, de soin, auprès de l'enfant, en y associant les familles,
- de faire le lien et d'être une personne ressource pour les équipes,
- d'outiller les équipes de documents repères, de suivi, d'éléments de connaissance,
- de dédramatiser, d'estomper les craintes, de travailler sur les émotions.

OBJECTIFS DU PROJET EDUCATIF

Le projet pédagogique de l'ALP constitue une réflexion collective qui répond aux objectifs du projet éducatif :

- Favoriser le jeu, les actions qui ouvrent à la découverte, à l'expérimentation.
- Faire découvrir des activités et des pratiques variées, riches, équilibrées, répondant aux besoins et capacités de l'enfant
- Être un lieu de socialisation ouvert sur la ville, les autres, la vie locale
- Favoriser la mixité sociale, culturelle
- Accompagner la coopération, l'engagement des enfants et des jeunes, ce qui permet d'échanger, de partager des savoirs faire, de mutualises

- Développer la participation, la construction d'un esprit critique et la confiance en soi et agir dans un esprit de solidarité
- Développer l'accès à l'information et à la prévention

- Développer le lien intergénérationnel
- Encourager l'effort individuel et collectif, la persévérance
- Œuvrer pour le développement durable : développer des activités respectueuses du cadre de vie, du respect de soi, des autres, en étant au contact de son environnement
- Favoriser l'autonomie de l'enfants (pouvoir prendre des initiatives, des responsabilités, proposer des projets)
- Lui permettre de se construire des repères

LE FONCTIONNEMENT* * * (voir l'Annexe en fin du projet : le fonctionnement ayant changé suite à la crise sanitaire : COVID 19 Année 2021).

L'ACCUEIL DU MATIN

Dans la salle de l'ALP située au cœur de l'école et dans la cour maternelle pour les enfants de 3 à 6 ans et dans l'Algeco situé dans la cour des élémentaires (lorsque le temps le permet) pour les enfants de 6 ans à 11 ans.

Élémentaires :

Chaque enfant a le choix de participer soit à des ateliers ludothèques soit, à des petits jeux extérieurs et/ou jeux sportifs.
Une attention toute particulière est portée à l'accueil des enfants afin que ceux-ci soient rassurés et qu'ils se sentent en toute sécurité (physique, morale et affective). Un dialogue quotidien avec les parents permet de mieux connaître « les petits soucis » de chaque enfant et rassure aussi ceux-ci.

Maternelles :

Une musique douce (fond musical), permet aux enfants de maternelle de commencer la journée sans agressivité auditive et tout en douceur…Des jeux sont mis à disposition des plus petits comme des plus grands. Et les animatrices participent aux jeux de sociétés ou laissent les enfants développer leur imaginaire en jouant seul ou avec ses camarades.

Dès 8h00 : les enfants de tous âges confondus procèdent au rangement et un regroupement a lieu.
Lors de celui-ci un temps calme est proposé (lecture d'histoires, petits chants, réunion de communication avec les enfants, etc.…).
Puis, chaque groupe se sépare pour la rentrée en classe :

- Les enfants de la maternelle passent aux toilettes puis sont dirigés dans leur classe respective,
- Les « élémentaires » restent dans la cour et à 8h20 les enseignants prennent le relais pour le temps d'école.

LE TEMPS MERIDIEN :

Deux agents de restauration viennent compléter le travail de l'équipe pédagogique par leur rôle et leur implication dans le Restaurant Scolaire (ex : affichage des décorations crées par les enfants lors « d'occasions » comme NOËL, Pâque, Carnaval, semaine du goût etc.…), affichage de documents à thématiques diverses fournit par le prestataire de service de la restauration : la semaine du goût, les différents fruits/légumes et affichage des consignes de tris concernant le projet anti-gaspillage. Elles participent pleinement au projet anti-gaspillage notamment pour les élémentaires qu'elles servent en fonction de leurs envies et faims (petite faim, moyen faim et grande faim) dans le but que les enfants jettent le moins possible à la fin du repas.

Maternelles

Les enfants prennent leur repas, encadrés de 3 ATSEM-ANIMATRICES et de 3 animatrices dès 11h50 jusqu'à environ 12h45, heure ou les 2 groupes se détachent :

- Le groupe des petites sections et certains moyens se dirigent aux toilettes, puis au dortoir pour le temps de sieste jusqu'à 13h50 (temps école),

- L'autre groupe de moyenne et grande section participe à diverses animations : jeux sportifs, activités manuelles, ludothèque.

Un temps calme est aussi proposé aux enfants le souhaitant, des canapés pour se relaxer : écouter de la musique douce, feuilleter un livre, écouter une histoire.

Dès 13h50 tous les enfants sont accompagnés après le passage aux toilettes, dans leur classe

Primaires

La restauration des enfants de 6 à 12 ans est organisée en deux services :

- Le premier service accueille les enfants de la classe de cour préparatoire (CP) de 12h00 à 12h45,
- Le deuxième service ceux des classes de CE et de CM de 12h50 à 13h40.

- Le déjeuner des enfants est en self-service.

- Une diversité d'activités est proposée à la semaine.

Chaque groupe d'âge peut bénéficier de manière hebdomadaire : de jeux sportifs (ballon prisonnier, tennis de table, relais…), de jeux menés (poissons pêcheurs, policiers voleurs…), jeux libres d'extérieur ou ludothèque ainsi que d'activités manuelles. L'enfant a le choix de son activité.

Ce roulement permet à chaque enfant de participer et de découvrir :

- Différentes animations chaque jour, il permet aussi l'organisation des espaces de jeux (jeux sportifs dans la cour, le gymnase ou le stade, jeux menés dans l'amphithéâtre ou la cour, activités manuelles dans la salle de l'ALP ou l'algéco, ludothèque dans la bibliothèque ou dans l'algéco s'il n'est pas utilisé.)

- Différentes mises en situations de jeux qui l'amènera peut-être à se découvrir de nouvelles aptitudes.
- En fonction des goûts des enfants ou des conditions météorologiques, les animations peuvent être modifiées.

A 13h50 les enfants sont raccompagnés dans la cour aux enseignants.

- A la fin des services tous les animateurs se retrouvent à l'ALP pour planifier les activités du lendemain et faire un retour écrit des activités et éventuellement des problèmes rencontrés (logistique, comportements des enfants, conflit entre enfants…). Ainsi le lendemain nous reprenons le cahier des retours pour en discuter en équipe. Ce qui nous permet à tous d'être au courant des faits et de réfléchir ensemble aux éventuelles solutions avant de préparer notre matériel pour l'activité que nous avons planifier la veille.

L'ACCUEIL DU SOIR

Il y a deux choix d'inscription pour le soir en 1h (de 16h30 à 17h30) ou en 2h (de 16h30 à 18h30) ce qui permet à l'équipe de s'organiser pour les activités proposées

Maternelles

A 16H20 les A.T.S.E.M. de chaque classe de maternelle récupèrent les enfants inscrits et les conduisent, dans la salle de l'ALP ou ils peuvent se détendre, faire un dessin, des petits, jeux menés dans la cour ou participer à un jeu calme avec les animatrices jusqu'à la fermeture à 18h30.

Primaires

A 16h30, les animateurs vont dans chaque classe et récupèrent les enfants inscrits à l'ALP du soir. Un petit moment de récréation et goûter leur est proposé jusqu'à 17h. Puis les animateurs leurs proposent des jeux de ludothèques, des activités manuelles ou selon la saison, un jeu sportif dans la cour. Et ceci jusqu'à 18h30, heure de la fermeture.

LIEN AVEC L'ECOLE

Le directeur du groupe scolaire invite l'équipe de Direction de l'ALP pour chaque équipe éducative concernant un enfant accueilli en ALP. Des conseils d'écoles et autres réunions ponctuent toute l'année scolaires, ces rencontres qui sont nécessaires au bon fonctionnement, à une communication

Tous les protocoles d'accueils individualisés (P.A.I.) sont établis en commun lors des réunions avec le médecin de la Protection Maternelle et Infantile (ou médecin scolaire), les parents, l'enseignant de l'enfant, l 'école et l'ALP.

L'équipe d'animation portera également une attention toute particulière quant aux relations avec l'équipe enseignante (réunions régulières, échanges d'informations pour les enfants ayant un protocole d'accueil, etc.…)

Tout ceci afin d'accueillir l'enfant dans les meilleures conditions sur l'ensemble de sa journée dans le groupe scolaire.

Lors du repas de Noël nous partagerons ensemble un moment convivial et les enfants de l'ALP présenteront un mini spectacle à nos invités (enseignants et parents d'élèves).

L'ALP et l'école collaborent tout au long de l'année sur différents projets (carnaval, fête de fin d'année scolaire, noël et projet commun…).

LIEN AVEC LES PARENTS

Une attention toute particulière est apportée à l'accueil des parents afin que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions. L'équipe pédagogique est à l'écoute des familles durant les temps d'accueil afin d'installer un climat de confiance. Le sourire et le « bonjour » sont au rendez-vous. Les numéros de téléphone affichés à l'extérieur permettent aux parents de pouvoir contacter la Direction à tout moment (fixe et portable).

Les menus sont également affichés devant la structure mais aussi diffusés sur le site de la Mairie de Gigean.

Chaque trimestre une réunion de communication a lieu avec les parents d'élèves, la direction ALP de chaque structure, la responsable du service enfance et jeunesse et l'élu du service.

Des liens téléphoniques ont aussi lieu si nécessaire : pour rassurer certains parents quant à l'état émotionnel de leur enfant, pour les « soucis » de santé, et pour toutes autres informations.

LIEN AVEC LES PARTENAIRES EXTERIEURS

Une convention est mise en place entre la mairie et des associations de la commune pour permettre aux petits Gigeannais de découvrir ou redécouvrir ces différents sports tous les jours en temps méridien Tennis de Table, Tennis. Ils interviennent sur les différentes structures de loisirs ce qui permet une égalité pour les enfants.

SANITAIRE ET SECURITE

Les directrices sont formées au PSC1 (un renouvellement est prévu au courant de l'année) et sont responsables du suivi sanitaire des enfants.

Un registre de soin est tenu à jour après chaque soin effectué. Il y est stipulé : la date, l'heure, le nom de l'enfant, la partie du corps blessé, le soin apporté et l'animateur qui a effectué celui-ci.

Une pharmacie est présente sur chaque lieu utilisé par l'A.L.P. Celle-ci est mise à jour régulièrement par un agent municipal qui en est responsable (ACMO). De plus deux sac à dos de pharmacie sont à disposition pour chaque activité proposée en dehors de la structure (stade de foot, balade…).

Un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) est établi en collaboration avec l'école et divers exercices de mise en situation sont réalisés tout au long de l'année.

Des simulations d'évacuations incendie et des simulations d'alerte attentat sont aussi régulièrement effectuées.

Objectifs du projet pédagogique

Développer l'autonomie des enfants :

- Favoriser l'aide dans les tâches quotidiennes
- Participer à l'organisation et à la vie de l'ALP
- Faire confiance à l'enfant

Éduquer à la vie citoyenne :

- Amener l'enfant à apprendre et à respecter les règles de vie en ALP réalisées en concertation (enfants/animateurs).
- Inciter les enfants à moins gaspiller lors des repas
- Sensibiliser les enfants au respect de notre environnement (faune et flore).

Éveiller à la curiosité, à la découverte, à l'expérimentation :

- Faire découvrir aux enfants des démarches scientifiques et leur faire remettre en cause des certitudes
- Développer la coopération, le travail collectif, le faire et le rechercher ensemble.
- Proposer aux enfants des activités variés (artistique, sportive, culturelles …)

les moyens

Ces objectifs seront développés sur tous les temps de l'ALP : en accueil du matin, en temps de restauration, en temps d'activités méridien, et en accueil du soir.

- Les activités et les projets proposées aux enfants, ainsi que la réalisation et la mise en place de règles de vie en ALP faciliteront l'atteinte des objectifs.

.

Le temps méridien

« Le temps méridien est un moment privilégié pour développer l'autonomie et responsabiliser l'enfant »

- Les enfants d'élémentaires ont une restauration en self-service :

Ce système, souple et responsabilisant, possède plusieurs avantages. D'une part, fluidifier le service, rendre l'enfant acteur de son repas et obtenir moins de gaspillage de nourriture.
Les animateurs accompagnent les enfants dès leur rentrée en CP vers ces apprentissages.

- Les enfants d'âge maternel ont une restauration en traditionnel :

Cela permet à l'équipe d'avoir des moments privilégiés avec les enfants tout en les accompagnant dans l'autonomie à table et la découverte du goût.

Le temps méridien permet de développer différents objectifs :

- Favoriser la vie en collectivité
- Favoriser la découverte du goût
- Encourager les enfants aux notions d'hygiène et d'équilibre alimentaire
- Permettre à l'enfant d'être plus autonome
- Favoriser le respect, le partage et l'écoute
- Sensibiliser au gaspillage alimentaire

LES MOYENS MIS EN PLACE par l'équipe pédagogique composée d'ATSEM et animateurs vont :

Répondre aux besoins d'accueil et de sécurité des enfants :
Présence permanente des animateurs pendant le temps du repas

Favoriser la vie en collectivité :

Élaborer des règles de vie à la cantine de façon ludique avec les enfants
Permettre aux enfants de choisir leur activité.
Renforcer les temps d'échange et d'écoute.
Permettre à chaque enfant de trouver sa place dans le groupe.

Favoriser la découverte des goûts

Demander aux enfants de goûter à tous les plats qui leur sont proposés sans forcer et petit à petit les amener à ce qu'ils goûtent à tout en ayant un repas équilibré.

Encourager les enfants aux notions d'hygiène et d'équilibre alimentaire :

Apprendre aux enfants les bons comportements hygiéniques et faire que la propreté devienne un automatisme
Faire attention au bon équilibre alimentaire. Un enfant doit manger de tout en quantité raisonnable

Permettre à l'enfant d'être plus autonome :

Pour les maternelles les ATSEM / animatrices vont :

Apprendre à l'enfant à se servir, à manger seul en fonction de son besoin, rappeler qu'il ne prend dans son assiette que ce qu'il va pouvoir manger pour éviter le « gaspillage »

Accompagner l'enfant dans son apprentissage vers l'autonomie lors du repas (apprendre à couper, se servir à boire, manger avec une fourchette...)

L'associer au service de table (vider son assiette, débarrasser ses couverts, Participer au rangement de la serviette.)

Apprendre à l'enfant à être responsable de ses actes : Laisser propre la cantine (en partant, nettoyer sa place si besoin.) Ne pas jouer avec la nourriture.

Pour les élémentaires les animateurs vont :

Apprendre à l'enfant à se servir, à manger seul en fonction de son besoin, rappeler qu'il ne prend dans son assiette que ce qu'il va pouvoir manger pour éviter le « gaspillage »

Accompagner l'enfant dans son apprentissage vers l'autonomie lors du repas.

L'accompagner au débarrassage (vérifier que le tri soit correctement fait, compost, papier…)

Apprendre à l'enfant à être responsable de ses actes : Laisser propre la cantine (en partant, nettoyer sa place si besoin.) Ne pas jouer avec la nourriture

Associer les enfants pour remplir la feuille « baromètre de satisfaction des repas »

Favoriser le respect, le partage et l'écoute :

Instaurer un respect mutuel grâce à des règles de politesse

Être attentif au comportement des enfants : Bonne tenue à table, respect envers leurs camarades et le personnel d'animation, de restauration

Favoriser le partage

Le déjeuner doit être un moment convivial et calme dans l'intérêt de tous. Faire en sorte que les enfants s'écoutent

Respecter les règles de vie au restaurant scolaire. : Affichage dans les salles de restauration.

Respecter les locaux et le matériel.

Amener l'enfant à se divertir :

Les animateurs organisent des temps d'activité qu'ils proposent aux enfants.

Ce temps libre doit permettre aux enfants de se ressourcer.

L'EVALUATION

Les objectifs fixés dans ce projet pédagogique devront être évalués tout au long de l'année.

Des réunions en équipe pédagogique auront lieu :

3 réunions sur le projet pédagogique :

La première, en début d'année pour définir les objectifs généraux, opérationnels et donner les critères et indicateurs de réussites afin d'évaluation des objectifs,

La deuxième en décembre pour situer nos actions, et éventuellement les améliorer, rectifier …faire un bilan de mi- année,

La troisième en juin afin d'évaluer l'ensemble des objectifs et faire un bilan final.

L'évaluation permet à chacun de se situer dans son action éducative et de mettre en place les corrections nécessaires.

Elle permet également de rester proche des objectifs de départ et donne à l'équipe d'animation le recul nécessaire qui lui permet de parfaire son action et de dégager des axes de travail prospectifs. Mais aussi de vérifier que notre fonctionnement répond au mieux aux attentes et envies des enfants.

Enfin, elle donne aux différents membres organisateurs, les références pour mesurer l'action menée auprès des enfants.

Les projets d’animations

Le projet d'animation détaille les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés. Il regroupe souvent plusieurs **projets** d'activités et se déroule sur une période plus longue. Il peut porter sur une animation précise comme sur un fonctionnement.

Chaque animateur va porter un projet adapté à l’âge des groupes d’enfants pour qui il propose les activités.

Ce projet permettra à l’enfant : un apprentissage, une découverte, une pratique, ludique.

Voici quelques projets qui vont être proposés aux enfants.

D’autres projets d’animations seront aussi développés toute au long de l’Année.

« LES MAINS A LA PÂTE »

LES ENFANTS CONCERNES : (public)

Les enfants de 6 ans à 11 ans

LES OBJECTIFS :

- **Développer la créativité et l'imaginaire des enfants aux travers d'initiations au modelage (argile et papier mâché),**
- **Proposer une œuvre collective,**
- **Créer une cohésion de groupe**

LA FINALITE :

Valorisation des œuvres collectives lors de la Fête Enfance Jeunesse

« LE LOGO DE P.E.V. »

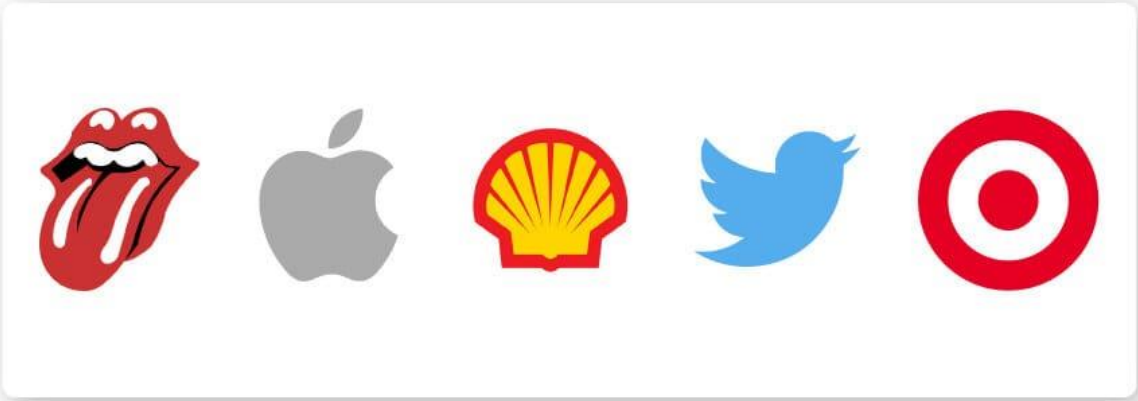

LES ENFANTS CONCERNES : (public)

Les enfants de 8 ans à 11 ans.

LES OBJECTIFS :

- Permettre aux enfants la création : d'un LOGO, une identité visuelle de leur Accueil de Loisirs,
- Développer la créativité et l'imaginaire des enfants,
- Créer une cohésion de groupe, écouter « l'autre », prendre des décisions collectives
- Valoriser une production collective des enfants sur le site de la Mairie de Gigean, au Service Enfance Jeunesse.

LA FINALITE :

La création d'un LOGO représentatif de la structure A.L.P. qui permettra de l'identifier visuellement sur les divers supports d'informations relatifs à l'ALP (support papier, informatique et site web).

« INSTANT ZEN »

LES ENFANTS CONCERNES :

Les enfants de 6 ans à 8 ans.

LES OBJECTIFS :

- Apprendre à regarder et à écouter la nature,
- Sensibiliser les enfants au respect de la faune et de la flore,
- Se reconnecter à soi avec la respiration, la détente,
- Permettre aux enfants de trouver un instant de zenitude dans une journée scolaire ou l'esprit et le corps sont très sollicités

LA FINALITE :

Faire que chaque enfant prenne le réflexe de « se poser » un moment, de s'octroyer des instants de calme dans toutes situations et lieux (dès que cela est possible) afin de reposer son corps et son esprit.

LES PETITS SCIENTIFIQUES

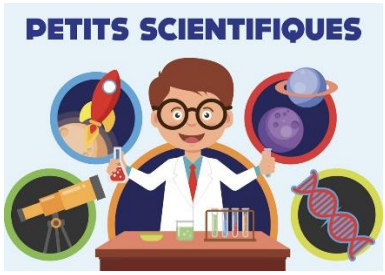

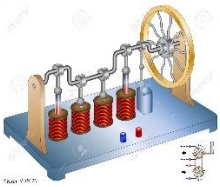

LES ENFANTS CONCERNES :

Les enfants de 9 ans à 11 ans

LES OBJECTIFS :

- **Initier les enfants à la démarche d'investigation** qui développe la curiosité, la créativité, l'esprit critique et l'intérêt pour le progrès scientifique et technique
- Proposer des expériences scientifiques qui permettent aux enfants de s'ouvrir et de comprendre le monde qui nous entoure. (Expérimenter une démarche scientifique)
- Apprendre à s'écouter, à se respecter, à savoir remettre en question son raisonnement

LA FINALITE :

Les sciences, ça fait plaisir

Chaque nouveau pas dans la **connaissance scientifique** fait surgir une énigme qu'il va falloir résoudre. C'est un **jeu** sans fin, un plaisir intellectuel continu. Car il s'agit moins d'accumuler des **savoirs** que de faire évoluer les rouages du raisonnement. C'est un outil mobilisable à tout instant et qui ne cesse jamais de s'affiner. Plus on pratique ce jeu, plus on acquiert de **repères** universels qui sont autant de facteurs de **confiance en soi**.

JARDIN'ART

LES ENFANTS CONCERNES :

Les enfants de maternelle de 4 ans à 5 ans et 6 ans à 8 ans. (2 animatrices conduisent séparément ce projet (une pour les maternelles et l'autre pour les élémentaires): Projets complémentaires et à thématiques : Hiver, Noël, Halloween etc.

LES OBJECTIFS :

- **Sensibiliser à l'ART**
- **Développer la créativité, et l'imagination**
- **Partager un projet complémentaire avec les classes de maternelle. (Projet jardinage)**
- **Faire que les enfants participent à l'embellissement de leur Accueil de Loisirs.**

LA FINALITE :

Exposer les créations artistiques dans le jardin, à l'extérieur et dans les lieux de l'ALP pour valoriser les créations des « petits Artistes ».

D’où viens-tu ?

Qui es-tu ?

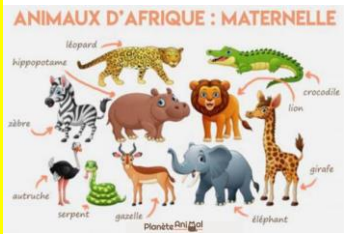

LES ENFANTS CONCERNES :

Les enfants de maternelle de 4 ans à 5 ans.

LES OBJECTIFS :

- **Faire découvrir aux enfants, des pays (drapeaux, cartes géographique simplifiées) et leurs animaux**
- **Sensibiliser les enfants à l’environnement (à la flore et à la faune), les animaux menacés d’extinction,**
- **Proposer des activités artistiques aux enfants, en rapport avec les pays. (Danses, créations artistiques).**

LA FINALITE :

Exposer les cartes, drapeaux des différents pays et productions dans la salle de l’ALP : valorisation du projet mené avec les enfants.

LES ENFANTS CONCERNES :

Les enfants de maternelle de 4 ans à 5 ans.

LES OBJECTIFS :

- **Faire découvrir aux enfants des démarches scientifiques simples sous formes ludiques**
- **Eveiller leur curiosité, expérimenter, explorer**
- **Faire que les enfants acceptent de remettre en question leur raisonnement, et acceptent la possibilité qu'il puisse y avoir des avis différents des leurs.**

LA FINALTE :

Un petit livret avec des photos montrant des expériences sera mis à disposition dans la salle de l'ALP.

GIGEAN GARROS

LES ENFANTS CONCERNES :

Les enfants de 6 ans à 11 ans

LES OBJECTIFS :

- Faire découvrir le tennis aux enfants (jeux, arbitrage, règles du jeu et de vie)
- Développer la motricité des enfants
- Faire découvrir aux enfants les valeurs de la compétition, le fair-play, le dépassement de soi
- Apprendre aux enfants le respect du matériel

LA FINALITE :

En fin d'Année scolaire, un grand tournoi aura lieu : le GIGEAN GARROS

DE PING ET DE PONG

Les enfants concernés :

Les enfants de 6 ans à 11 ans.

Les objectifs :

- **Découvrir un sport que les enfants ne connaissent peut-être pas**
- **Faire que les enfants apprennent à Respecter celui avec lequel il joue (adversaire ou partenaire) y compris tout camarade moins fort que soi…,**
- **- Respecter le matériel de l'aire de jeu,**
- **Apprendre à être patient : Attendre son tour pour jouer**

La finalité :

Des petits tournois auront lieux en fin d'Année scolaire

LE P.E.V.

(JOURNAL : LE PETIT ECHO VICTORIEN)

Les enfants concernés :

Tous les enfants fréquentant l'A.L.P.

Les objectifs :

- **Faire que tous les enfants de l'A.L.P. s'associent à un projet commun : la création d'un journal**
- **Créer du lien : Informer les parents sur la vie dans l'A.L.P. (les projets, le quotidien, les interviews, "les petits mots d'enfants", la "parole aux enfants", les besoins de matériels de récupération etc). Des photos explicatives agrémenteront les différents articles écrits par les enfants.**
- **Initier les enfants à la photographie, à la préparation d'un journal, à se familiariser avec l'informatique etc**
- **Permettre aux enfants de s'exprimer, de "prendre la parole" écrite etc**
- **Développer chez les enfants "l'esprit de citoyenneté", "d'éco-citoyenneté"**

La finalité :

Le P.E.V. paraîtra en fin de chaque période (Novembre, Janvier, Mars, Mai et fin Juin) et sera transmis aux parents, par le biais du site web de la commune et/ou sur le site de l'APPEV.

ANNEXE

Fonctionnement modifié en A.L.P. :

En cette période de crise sanitaire (COVID 19), le protocole contraint l'A.L.P. à organiser différemment son fonctionnement :

Dans un respect de fonctionnement cohérent avec l'école, adapté, et sécuritaire en se référant au protocole COVID 19, l'équipe pédagogique a organisé les temps d'accueils comme suit :

Pour les accueils du matin : la Directrice ou un animateur est posté au portail d'entrée afin d'accueillir les enfants. Les parents ne peuvent plus rentrer dans les locaux de l'école et restent à l'extérieur devant le grand portail.

· Pour les enfants de maternelle, une fois accueillis au portail, la Directrice ou l'animateur conduit l'enfant poser ses affaires (sac et veste) et l'invite à passer aux toilettes pour un lavage des mains.

Puis, ils rejoignent les groupes d'enfants dans leur groupe classe sectorisé. Une table pour chaque classe est dédiée aux enfants accueillis le matin. Là, chaque groupe d'enfants par classe peut s'amuser aux jeux de ludothèque attribués à leur classe.

· Pour les élémentaires : ils sont également accueillis au portail d'entrée de l'école mais vont seuls aux toilettes pour un lavage des mains puis sont dirigés vers l'algéco de la cour des élémentaires où un animateur les y attend. Là aussi, les enfants vont profiter de jeux de ludothèque dédiés à leur groupe/ classe. L'algéco est organisé par zone de manière à ce que chaque groupe/classe ne soit pas en contact avec les autres groupes/classes.

Pour le temps méridien :

La restauration s'effectue en deux services :

- le 1er service avec tous les enfants de maternelle en service traditionnel et les enfants de CP et CE1 en self-service.

- Puis, le deuxième service, à partir de 13h00 avec les enfants de CE2, les CE2/CM1 et les CM1/CM2 en self-service.

Chaque animateur de maternelle comme d'élémentaire, est référent de la classe dont il fait l'appel des présences à midi.

Depuis début Octobre 2021, et en concertation avec l'équipe enseignante, les enfants de CP et CE1 peuvent partager un même groupe ainsi que les CE2 et CM.

De ce fait, l'équipe de l'A.L.P. peut proposer différentes activités aux enfants : jeux sportifs, ou activités manuelles, ou jeux de ludothèque ou jeux menés.

En fonction du nombre de places (14 enfants par activité), l'enfant peut choisir son activité. Dans le cas où il ne le pourrait pas ce jour-là par faute du nombre de participants, et bien il le pourra la fois d'après, puisque chaque animateur tient à jour la liste des enfants qui ont déjà participé à l'activité. Ainsi, chaque enfant est "sur le même pied d'égalité" et aucune frustration n'est de mise.

Point important : Par soucis de sécurité, de sécurité sanitaire et de "traçabilité" chaque jour et chacun des animateurs tient à jour la liste des enfants ayant participé à son activité. Cette liste est remise quotidiennement à la Direction qui la conserve une quinzaine de jours. Ainsi dans le cas où un enfant serait porteur du COVID 19, les cas contacts seraient identifiés dans l'instanté.

L'aménagement du restaurant scolaire :

L'aménagement du restaurant scolaire a été pensé et organisé de manière à ce que les groupes/classes soient assez distantes les unes des autres (protocole COVID) ceci, afin d'éviter les contacts et brassages des enfants. Le port du masque en intérieur est toujours "de mise".

Pour l'accueil du soir : Aussi bien pour les maternelles que pour les élémentaires.

Les enfants inscrits sont appelés dans leur classe par leur animateur référent.

Puis, ils rejoignent la zone dans la cour réservée à chacune des classes pour les enfants de la maternelle et groupe (CP/CE1 et CE2/CM) pour les enfants d'élémentaire.

Les enfants prennent leur goûter puis profitent de petits jeux ou matériels sportifs ou vélos pour les maternelles.

Le masque n'est plus obligatoire en extérieur.

L'équipe d'animation est constituée :

Pour les enfants de maternelle :

- Audrey, Véro, Léana, Laetitia, Sophie, Suzie, Cathy, Anita

Pour les enfants d'élémentaire :

- CP/CE1 : Alexandra, Sonia
- CE2/CM : Floriane, Julien, Laureen
- Hervé Tennis de table, Hervé Tennis interviennent avec les CP/CE1 comme avec les CE2/CM

La vigilance, l'écoute, la bienveillance, sont les priorités de toute l'équipe pédagogique de l'A.L.P. du Groupe scolaire Paul Emile VICTOR.

Pour toutes questions ou renseignements n'hésitez pas à nous contacter.

Numéro de téléphone de la Direction de l'A.L.P. : 06.74.79.33.34 (Babeth et Magda)